

Pour qui ?

Vous vous trouvez dans une situation financière difficile (contrats précaires, minimas sociaux, surendettement...) et désirez entreprendre une psychothérapie.

Comment ?

Appelez notre centre d'écoute, une personne qualifiée vous orientera vers l'un des praticiens en psychothérapie de l'association.

Un premier entretien gratuit vous permettra de rencontrer le praticien en psychothérapie et de déterminer ensemble les axes de travail et le rythme des séances.

L'offre de soutien APSoS® est conclue pour une durée d'un an maximum. Une participation financière réduite vous sera demandée à chaque séance.



L'accès à la psychothérapie pour les personnes en difficulté économique

Visitez notre site Internet

www.apsos.fr



**Accès à la Psychothérapie
en SOutien Social**

**Un accueil psychothérapeutique
de la souffrance psychique
et du malaise social**

0 805 660 010*

www.apsos.fr

SIRET : 801 685 900 00012 - NAF : 8690F

Version 4 - 2022

Association Loi 1901

Un accueil psychothérapeutique de la souffrance psychique et du malaise social

L'APSoS® est une association de praticiens en psychothérapie pour un soutien social créée le 15 novembre 1995 à l'initiative d'un groupe de psychothérapeutes formés à l'analyse psycho-organique.

L'APSoS®, sensible à la détresse sociale et financière, a choisi de mettre en place un cadre d'aide psychothérapeutique à participation financière réduite.

L'APSoS® regroupe aujourd'hui dans plusieurs régions de France des bénévoles, praticiens en psychothérapie.

Ils appartiennent à différents courants de psychothérapie et attestent tous de qualifications reconnues et d'une éthique professionnelle.

L'APSoS® est membre de la FF2P.



Pour trouver
un praticien en psychothérapie
APSoS®
téléphonez au

0 805 660 010*

Mardi de 20h30 à 22h30
Jeudi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 10h00 à 12h00

Visitez notre site Internet

www.apsos.fr

*Cet appel est gratuit à partir d'un poste fixe.
Pour votre mobile voir les conditions de votre opérateur.